
	Instructions de travail associées au processus n°1 et à PR-7201.	Ref : IT-7201-1-4.
	<u>LIMITES USUELLES.</u> BAIE DE PRONY ZONE SUD	Rév. : A. Application : Sept. 2009 Page 1 sur 2.

1/ Mouillages VALEINCO en Baie de PRONY

Mouillage		PRY1 N	PRY2 S
WGS 84 position		22°21,00' S / 166°52, 820' E	22°21, 590' S / 166°53, 425' E
Limites	LHT max	N/A	N/A
	TE max	N/A	N/A
Rayon d'évitage		0,25 M.	0,20 M.
Jour et nuit restrictions		Jour et nuit.	
Autres			

	Instructions de travail associées au processus n°1 et à PR-7201.	Ref : IT-7201-1-4.
	<u>LIMITES USUELLES.</u> BAIE DE PRONY ZONE SUD	Rév. : A. Application : Sept. 2009 Page 2 sur 2.

2/ Quais de VALEINCO

Quais	Quai à divers et hydrocarbures	Quai à vrac	
WGS 84 position	22°21.128' S / 166°53.422' E	22°21.175' S / 166°53.425' E	
Limites	LHTmax	185 m pour les pétroliers 200 m pour les autres navires	210 m
	TE max	11 m	12,20 m
	Port en Lourd max	35 000 tonnes pour pétroliers 25 000 tonnes pour les autres	55 000 tonnes
	Limites de vent	A l'accostage : 20 noeuds du SW au NW par l'W 25 noeuds du NW au SW par l'E	A l'accostage et à l'appareillage : 20 noeuds du S à l'W par le SW 25 noeuds de l'W au S par le N
Orientation	172° / 352°	128° / 308°	
Longueur du quai	89, 50 m	177,50 m	
Arrangements	Duc d'albe à 26 m dans le Sud du quai	Duc d'albe à 15 m dans le Nord et à 25 m dans le Sud. Longueur total : 217,50 m	
Utilisation des remorqueurs	<ul style="list-style-type: none"> • LHT < 100 m : un remorqueur de 10T au bollard • 100 m < LHT < 160 m : un remorqueur de 40T au bollard • LHT > 160 m : deux remorqueurs dont un de 40T au bollard (pour les navires équipés de propulseur d'étrave, possibilité d'utiliser un seul remorqueur de 40 t au bollard) 		
Utilisation des remorqueurs pour navires citernes	<ul style="list-style-type: none"> • LOA < 100 m : un remorqueur de 10T au bollard • 100 m < LOA < 160 m : deux remorqueurs dont un de 40T au bollard (pour les navires équipés de propulseur d'étrave, possibilité d'utiliser un seul remorqueur de 40 t au bollard) • LOA > 160 m : deux remorqueurs dont un de 40T 		
Jour et nuit restrictions	Jour et nuit.		
Navires citernes restrictions	Manœuvres de jour uniquement pour les navires citernes transportant plus de 20.000 tonnes de produits blancs ou plus de 1800t. de produits noirs ou de substances liquides nocives. Port en Lourd maximum de 55 000 tonnes		
Autres	Pas de bittes d'amarrage prévues pour les pointes. Possibilité d'utiliser bollard sur quai à vrac pour amarres de bout Sud. L'accostage peut être dangereux par grands vents.		
Autres	Pour les navires RoRo devant poser leur rampe arrière et dépassant le quai de plus de la moitié de leur longueur : décharge écrite de VALEINCO et du Capitaine.		
Autres	Pour les navires à faible franc-bord : accostage à marée haute uniquement : défaut de conception des défenses.		
Autres	Limites en cours de révision (09/2009) – Plan d'amarrage non conforme à l'OCIMF.		